

FAMILLES RURALES, QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 127 000 familles adhérentes, 1 700 associations locales, 75 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 25 000 bénévoles et 14 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

TARIFS DE FORMATION

Formation Générale

Demi-pension : 480€ Internat : 600€

Formation Approfondissement

Demi-pension : 420€ Internat : 500€

Des aides au financement sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter !

Vous souhaitez suivre nos actualités ?
Rendez vous sur :



Des questions ?

-  13 Place de la République
80800 CORBIE
-  03.22.71.13.90
-  fd.somme@famillesrurales.org
<https://www.ma-formation-bafa.fr/>



FORMATION BAFA

Envie de devenir animateur ou animatrice
d'accueil collectif de mineurs ?

Renseignements et inscriptions :

fd.somme@famillesrurales.org
www.ma-formation-bafa.fr



Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils de scoutisme). La formation en trois étapes alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant.

CONDITIONS

- Avoir plus de **16 ans au 1^{er} jour du stage**
- Être inscrit sur le site internet : www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr et obtenir un numéro d'inscription (à conserver tout au long de la formation)
- Suivre successivement et dans l'ordre les 3 étapes.

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

Lors de la session, il sera abordé :

- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Sécurité, réglementation, responsabilité de l'animateur
- Organisation de jeux, de veillées, de spectacles
- Elaboration de projet

STAGE PRATIQUE (14 JOURS MINIMUM)

Il doit être effectué dans les **18 mois maximum** après la session de formation générale.

Le stage pratique se réalise en qualité d'animateur stagiaire dans un accueil collectif de mineurs déclaré au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES).

Chacun doit trouver son stage, mais pas de panique : on vous expliquera comment le faire lors de la formation générale ! **Ce stage peut être proposé par une association Familles Rurales qui organise un accueil collectif de mineurs. Contactez-nous !**

BAFA

Brevet d'Aptitude
aux Fonctions
d'Animateur

SESSION D'APPROFONDISSEMENT (6 JOURS) OU DE QUALIFICATION (8 JOURS)

- La formation doit s'effectuer dans un délai **maximum de 30 mois**
- Vous choisirez le thème de votre session en fonction de vos goûts et de votre projet d'animation
- La session permet d'approfondir ses connaissances auprès d'un public ou d'une activité et de faire le bilan du stage pratique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : DEUX DÉMARCHES

www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr

Ce site gère les aspects administratifs de votre formation (validation des différents stages, obtention du diplôme ...).

Connectez-vous et suivez la procédure.

Vous obtiendrez un numéro d'inscription, un identifiant et un **mot de passe à conserver précieusement !**

www.ma-formation-bafa.fr

L'inscription à une session se fait en quelques clics : demande de renseignements, paiement en ligne sécurisé. Vous recevrez par mail votre dossier rempli.